Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251124-CC_2025_181-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 24/11/2025
Délibération n°14

L'an deux mille vingt-cinq, lundi vingt-quatre novembre à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi dix-sept novembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	52
Votants	56
Vote	
Pour	56
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :
Laetitia BARREAU, déléguée de Fégréac, donne Pouvoir à Jérôme RICORDEL, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, donne Pouvoir à Aurélie MEZIERE, Fabienne COTTAIS, Maire de Saint-Ganton, donne Pouvoir à Franck PICHOT, Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon, donne Pouvoir à Albert GUIHARD, Jean-Luc LEVESQUE, délégué de Pipriac, Denis HUET, délégué de Rieux, Nathalie BERTY, déléguée de Sixt-sur-Aff, Nadège NIEL, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Marzhina BILLON, déléguée d'Avessac, Bernard RYO, Maire de Béganne, Rémi BESLE, délégué de Plessé

Secrétaire de séance : Daniel GLOUX

AFFAIRES GENERALES ET ADMINISTRATION – MANDAT SPECIAL A MADAME JANY LE BEL

La présente délibération a pour objet le déplacement de Madame Jany LE BEL à Bruxelles dans le cadre du programme LEADER 2021-2027.

Rapport de Monsieur Daniel BARRE, Vice-président

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 (« Liaison entre les acteurs du développement rural »), le Groupe d'Action Locale (GAL) de REDON Agglomération est adhérent de l'association LEADER France, qui représente les GAL auprès des instances nationales et européennes.

LEADER France organise les 8 et 9 décembre 2025 une visite d'étude à Bruxelles à destination des présidents de GAL, membres de comités de programmation et chargés de mission. Cette rencontre, permettra d'échanger avec des représentants du Parlement européen, de la Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural (DG AGRI), de la Direction générale de la Politique régionale (DG REGIO) et de la Représentation permanente de la France sur la mise en œuvre du programme LEADER et ses perspectives dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034.

Afin d'assurer la représentation du GAL de REDON Agglomération et de participer à ces échanges, il est proposé que Madame Jany LE BEL, membre suppléante du comité de programmation, prenne part à cette visite d'étude.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2123-18 ;

VU la délibération n°CC_2020_80 du Conseil communautaire du 15 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT que le mandat spécial conféré à un élu nécessite une délibération spécifique.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-243500741-20251124-CC_2025_181-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de mandater Madame Jany Le BEL, déléguée communautaire, à effet de participer à la visite d'étude à Bruxelles organisée par LEADER France.**
- **de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement sur la base des dépenses réelles effectuées (circulaire du 15/04/92**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 56 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 24/11/2025

Le Secrétaire de séance,
Daniel GLOUX

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération
Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34